

Commune d'Aubignas

Compte-rendu du Conseil Municipal du 05 novembre 2021

Présents :

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Lilian BREYSSE, Frédéric CHALANCON, Martine CHARLEMAGNE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU

Ordre du jour

1. Validation du CR du 1^{er} octobre 2021
2. Présentation du bilan 2020 du rapport d'activité de la CC ARC
3. Délibération pour la non-application des pénalités sur la consommation d'eau en été
4. Étude sur les devis du repas des aînés
5. Bilan de la réunion jeunesse et avenir du terrain de foot
6. Délibération pour compensation de la locataire du 15 rue des Arceaux
7. Demande de subvention Fréquence 7 – APF France Handicap – AFM Téléthon
8. Questions diverses

1. Validation du CR du 1^{er} octobre 2021

Validé à l'unanimité.

2. Présentation du bilan 2020 du rapport d'activité de la Communauté de communes ARC

Lecture par le Maire du rapport d'activité 2020 de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Le rapport complet se trouve sur le site de la Communauté de communes.

Liens :

<https://fr.calameo.com/read/005965861441eacc5e767>

<https://fr.calameo.com/read/005965861f3995b93e4c9>

<https://fr.calameo.com/read/005965861b5c056a001e9>

En résumé :

Logement et habitat : la Communauté de communes intervient au niveau des conséquences du séisme.

Tourisme : une réflexion est menée concernant la liaison Le Teil/Aubignas/Alba la Romaine.

La majorité des conventions pour les 3 sentiers de randonnée d'Aubignas a été renouvelée, certains sentiers ont dû être retracés pour ne plus empiéter sur des parcelles privées.

Environnement

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : la Communauté de communes exerce la compétence de prévention des inondations et la gestion des digues présentes sur le territoire.

Un nouveau syndicat pour la gestion des milieux aquatiques des bassins versants de la Payre, du Lavezon, de l'Escoutay, du Frayol et du Bourdary a été créé sous le nom de « Syndicat Mixte du Coiron au Rhône ».

Sur Aubignas, des interventions peuvent être nécessaires de façon urgente lors de crues importantes, notamment au niveau du pont submersible des Combes. Pour empêcher des inondations sur cette zone et par répercussion sur Le Teil, il convient d'enlever les troncs d'arbres qui peuvent créer un barrage.

Le nettoyage des lits des rivières se trouvant sur Aubignas pose question car les bois, retirés des lits et restant sur place, risquent d'être emportés lors de pluies importantes. Le syndicat en sera averti.

Le SPANC: Service Public d'Assainissement Non Collectif. Un diagnostic par le SPANC est obligatoire lors d'une vente. Le village n'était au départ pas connecté au réseau collectif. La station d'épuration du village était très ancienne, elle a été revue et est devenue une station à roseaux.

Déchets : Myriam FIALON a démissionné du SYPP en septembre. Elle n'arrivait pas à concilier cette mission avec ses activités professionnelles.

Un centre important de traitement des ordures ménagères va être créé à Malataverne pour trier les ordures ménagères et les encombrants.

Aménagement de l'espace

Urbanisme : Lors d'une demande de permis de construire, les documents doivent être apportés à la mairie puis seront envoyés à la Communauté de communes et enfin seront retournés à la mairie.

En moyenne, une vingtaine de demandes de permis de construire et demandes préalables est faite par an. 90% reçoivent un avis favorable.

Développement Durable : le Plan Climat Air Énergie Territorial a été présenté en Conseil communautaire en septembre 2020. Une des questions concerne la mobilité mais cela est un problème à Aubignas au niveau des déplacements des élèves. Des négociations sont en cours entre la Région et la Communauté de communes concernant la prise en charge du transport des élèves.

Agriculture : 2 Marchés de Producteurs de Pays existent. La fréquentation est irrégulière.

Des magasins de producteurs existent. Des projets d'installations sur d'autres sites sont en cours.

Développement économique : Présence d'une pépinière d'entreprises qui propose des aides économiques dans la création, l'installation et la pérennisation d'entreprises.

Culture

Réseau de lecture publique : il s'agit d'une action phare de la Communauté de communes avec de nombreuses actions menées. Les documents sont accessibles à divers endroits.

À ce jour, l'aménagement de la bibliothèque d'Aubignas dans la salle du château n'a pas abouti.

Culture EAC (Éducation Artistique et Culturelle) : plusieurs projets ont vu le jour : photo, danse,...

Partenariats culturels : Intervention de la Cascade, SMAC, Cafés littéraires.

Musée de la Résistance : peu de fréquentation, peu connu, mal placé. Dans le projet de réaménagement du Teil, le musée sera déplacé.

Cinéma : baisse d'activités à cause du COVID en 2020. Mais il existe un soutien populaire.

Petite enfance

La crèche d'Alba présente l'inconvénient d'être petite. Beaucoup de demandes pour peu de places. Il est question de la construction d'une nouvelle crèche sur la commune.

Accueil de loisirs : pour Aubignas, 2 sites sont proposés : Le Teil et Valvignères. Celui de Valvignères est excentré pour les parents qui travaillent loin de ce secteur. Un projet pourrait voir le jour sur le plateau d'Alba.

Restauration collective : la compétence a été donnée à la Communauté de communes pour la cantine centrale basée à St Vincent de Barrès.

Restauration scolaire : un logiciel sera mis en place pour l'inscription par les familles en amont. Un texte édité par la Communauté de communes permettra d'informer du fonctionnement et des consignes auprès des parents.

Portage des repas : la prise en charge par la Communauté de communes libérerait l'agent communal.

Tarifs : ils seront garantis et fixes jusqu'en septembre 2022.

3. Délibération pour non-application des pénalités sur la consommation d'eau en été

Comme pour l'été 2020, la commune n'a pas eu à gérer de consommations excessives. Cependant, une dizaine de foyers a dépassé le m³ journalier (remplissage tardif de piscines).

Cette année encore, le conseil décide de ne pas appliquer de pénalité de surconsommation. Mais les habitants concernés seront informés du caractère exceptionnel de cette décision. Il faut rester vigilant à ces consommations d'été qui peuvent vider les réservoirs.

4. Étude sur les devis du repas des aînés et des colis

Repas des aînés

Les menus proposés par les restaurants La Fourchette et le Bistrot de St Jean s'élèvent à 26€. Ils proposent chacun 2 entrées froides, 1 plat chaud, 1 dessert et le pain.

Le choix se porte sur le Bistrot de St Jean.

Colis des aînés : solo : 27.41€ / couple : 44.59€ / maison de retraite : 29.27€

5. Bilan de la réunion jeunesse et avenir du terrain de foot

Les écoliers de CM2 auront une intervention en classe avec désignation de 2 délégués (1 fille et 1 garçon) pour le Conseil Municipal des Enfants.

Bilan de la réunion jeunesse du 09 octobre 2021

Les points suivants ont été abordés :

- **Éclairage de la route** lorsque les collégiens et lycéens rentrent le soir dans la nuit.

Le maire a écrit au service des routes du département. Il a invité les acteurs principaux à venir sur le terrain. Évocation d'une installation de petites balises sur la route qui permettraient de voir les piétons et de l'installation d'un miroir route de la Mûre.

- Organisation des transports :

Les jeunes ont demandé la mise en place d'une navette qui pourrait passer par les chicanes du Teil car ils trouvent le trajet long et compliqué.

- L'exploitation du stade de foot :

Dans la profession de foi, nous avons parlé de l'avenir du stade. Propositions de créer un City Stade, un Pumptrack, un endroit abrité pour que les jeunes puissent s'y retrouver.

- Pour que la jeunesse s'implique :

Un cadre est à poser pour que les échanges avec la jeunesse puissent être productifs et dynamiques. Il est nécessaire de proposer des devis, de construire avec eux des projets concrets et réalisables et de leur permettre de s'impliquer dans la demande de subventions par exemple. Il est important de communiquer sur les budgets.

- La prochaine réunion est prévue le 27 novembre 2021 à 17h.

Bilan des activités de l'éducatrice canine

Ayant peu de clients, cette activité qui utilisait le terrain de foot s'arrête.

Demande d'utilisation du terrain de foot pour installation d'une mini-ferme

Une habitante d'Aubignas a posé une demande pour installer une mini-ferme sur le terrain de foot. Ce projet serait saisonnier et l'installation démontable.

Le terrain de foot faisant l'objet de projets avec la jeunesse, il est difficile de donner une réponse positive à ce projet-ci.

6. Délibération pour compensation de la locataire du 15 rue des Arceaux

Suite à des échanges entre les avocats des 2 parties, un courrier officiel de Maître Antoine Philip, avocat de notre locataire, a été adressé à la mairie.

Le conseil consent à valider la demande pour préjudice de jouissance à hauteur de 1889.60€ correspondant à 1229.60€ par compensation de la dette d'électricité et 660.00 € par virement bancaire.

Le conseil insiste sur le fait que cette acceptation a pour but de clôturer ce litige dans les plus brefs délais. L'état des lieux a été réalisé en présence des deux parties le 11 octobre 2021.

La délibération est votée à 8 POUR et 2 CONTRE.

Cette action entraîne des modifications budgétaires dans le budget Primitif Principal 2021.

Pour la restitution de la caution, dans la section Investissement, au niveau des dépenses :

- + 210.00 Article 165 – Chapitre 16
- - 210.00 Article 2151 – Chapitre 21

Pour obtenir la trésorerie nécessaire aux paiements (subventions aux personnes de droit privé), dans la section de Fonctionnement, au niveau des dépenses :

- + 600.00€ Article 6745 – Chapitre 67
- - 600.00€ Article 615221 – Chapitre 011

Le réseau des Gîtes de France viendra faire un état des lieux de l'appartement afin de valider la remise en location en gîte à partir d'avril 2022.

7. Demande de subvention Fréquence 7 – APF France Handicap – AFM Téléthon

Refus de subvention à l'unanimité.

8. Questions diverses

- Parcours de santé : 3 agrès sont manquants à ce jour. Le parcours devrait être complet fin novembre.
- Rue Longue (toit effondré) : courrier au notaire pour rechercher des héritiers. Pas de retour à ce jour.
- Le tennis : suite au vol du filet et des piquets, Alba Tennis a fait don d'un filet et a obtenu des barres à prix négociés.
- Commémoration du 11 novembre : RDV à 11h devant la Mairie.
- École : un point de situation est fait par l'adjoint à la jeunesse avant la reprise des cours.

Prochain conseil le 03 décembre 2021 à 20h30.

*Fin de séance à 23h45
La secrétaire de séance.*